



BRANCHE	SECTION(S)	ÉPREUVE ÉCRITE
Economie de gestion – Sociétés commerciales	D	Durée de l'épreuve 2h30
		Date de l'épreuve 13.6.2017
		Numéro du candidat

PARTIE I : ANALYSE COMPTABLE ET FINANCIERE (22 points)

On vous communique la balance de vérification des soldes suivante de l'entreprise GARRY :

BVS au 31.12.2016 (après inventaire)	DEBIT	CREDIT
101 Capital		1 000 000
131 Réserve légale		59 800
142 Résultat de l'exercice		192 000
18 Provisions		32 000
1941 Dettes - établissements de crédit (durée résiduelle < 1 an)		80 000
1942 Dettes - établissements de crédit (durée résiduelle > 1 an)		450 000
20 Frais d'établissement	50 000	
209 Frais d'établissement, CV		30 000
212 Concessions, brevets, licences,...	2 000	
213 Fonds de commerce	14 000	
2213 Constructions	749 000	
22139 Constructions, CV		91 000
2221 Installations techniques	895 000	
22219 Installations techniques, CV		515 000
2234 Mobilier	85 000	
22349 Mobilier, CV		44 400
23511 Titres immobilisés: Actions	14 000	
235119 Titres immobilisés: Actions, CV		3 000
2362 Dépôts et cautionnements versés	1 000	
326 Stocks de marchandises	350 000	
4011 Clients	290 300	
44111 Fournisseurs		127 600
461412 TVA due		24 600
4621 Centre Commun de la Sécurité Sociale		51 000
47141 Personnel-Rémunérations dues		112 000
481 Charges à reporter	21 000	
482 Produits à reporter		11 000
4841 Produits à recevoir	18 000	
50 Valeurs mobilières	50 000	
509 Valeurs mobilières, CV		3 700
513 Banque	278 400	
516 Caisse	9 400	
Totaux	2 827 100	2 827 100

- 1) Présentez le bilan fonctionnel de l'entreprise, sachant que :
 - le stock-outil est estimé à 15%;
 - un tiers du résultat sera distribué aux actionnaires dans un mois et le reste est mis en réserve ;
 - les provisions correspondent pour la moitié à un risque réel à long terme et sont sans objet réel pour l'autre moitié ;
 - l'entreprise a financé par crédit-bail (durée du contrat : 5 ans) un matériel informatique utilisé depuis le 1.1.2013 : valeur à neuf = 36 000 € ; valeur en fin de contrat = 7 500 €.(14)

- 2) Calculez et interprétez le fonds de roulement par le haut du bilan et le besoin en fonds de roulement. (4)
- 3) Calculez et interprétez les deux ratios de liquidité. (4)

PARTIE II : DROIT DES SOCIETES (11 points)

- 1) Le rôle et les pouvoirs du conseil d'administration au sein d'une société anonyme. (6)
- 2) La société à responsabilité limitée :
 - a) Acte de constitution. (1)
 - b) Dénomination. (2)
 - c) Cession des parts. (2)

PARTIE III : COMPTABILITE DES SOCIETES (11+16=27 points)

Question 1 (11 points)

Le 2 janvier 2015 la société MORICO SA est constituée avec un capital souscrit de 2 400 000 € composé de 20 000 actions et libéré de $\frac{1}{4}$ au moment de la constitution. Le 1^{er} février 2016, la société libère le 2^e quart et le 1^{er} novembre 2016, le solde sera libéré. Il existe aussi 1 000 parts bénéficiaires.

Au 31.12.2016, la société clôture son exercice avec un bénéfice de 420 000 € soumis à un taux d'imposition de 30% et réparti comme suit :

- dotation à la réserve légale dans les limites de la loi
- attribution d'un intérêt statutaire de 8 % sur le capital libéré
- 20% du solde aux parts bénéficiaires
- dotation à la réserve facultative : 30 000 €
- sur le nouveau solde attribution d'un superdividende dont le montant par action est arrondi à l'euro inférieur
- report à nouveau à calculer

Présentez le tableau de répartition du bénéfice.

Question 2 (16 points)

Le 2 mars 2017 la société LUXERIA SA au capital de 1 890 000 € (composé de 13 500 actions) décide d'augmenter son capital par émission de 4 500 actions nouvelles de même valeur nominale que les actions anciennes. Les actions nouvelles sont émises au prix de 160 €.

L'action ancienne est cotée en bourse à 172 €.

Les frais d'augmentation de capital s'élèvent à 18 018 € TVAC 17% et sont payés par virement bancaire le 9 mars 2017.

- 1) Journalisez l'augmentation de capital, sachant que le minimum légal est libéré à la souscription. (6)
- 2) Calculez la valeur théorique du droit de souscription selon les points de vue de l'ancien et du nouvel actionnaire. (5)
- 3) Quelle est la dépense, au jour de la souscription, d'un actionnaire qui détient 65 actions anciennes et qui veut souscrire à 30 actions nouvelles ? (5)